



FEDERATION FRANCAISE DE BASKET BALL

Commission Technique
SAISON 2019/2020
Formation de Cadres



Journée d'informations et d'inscription :

Le 05 octobre 2019 de 10h30 à 12h00

Salle Marcel Bois, Maison des Sports 37210 PARCAY MESLAY

1^{ère} partie :

Les 26, 27 et 28 octobre 2019

De 09h à 12h et 14h à 18h

Lieu à déterminer

2^{ème} partie :

Les 21 et 22 décembre 2019

de 09h à 12h et 14h à 18h

Lieu à déterminer

Epreuve pratique :

Par groupe sur le terrain : Samedi 09 novembre, Samedi 16 novembre ou Samedi 23 décembre 2019 lors des rassemblements U11 F et M

Objectifs :

- ◆ Aider l'entraîneur débutant à prendre en charge un groupe de jeunes filles ou de jeunes garçons dans l'enseignement du basket-ball.
- ◆ Aider le stagiaire à obtenir le premier niveau d'arbitre départemental.

Conditions :

- Inscriptions **pour le 05 octobre 2019** auprès du Comité d'Indre et Loire de basket ball.
- **Avoir 16 ans révolus** au 31 décembre 2019 (ou licencié(e) de la catégorie U17, né(e) en 2003 et avant) pour pouvoir se présenter à l'examen
- **Etre titulaire d'une licence de type Joueur (JC) ou Technicien (TC)**
- **Bénéfice d'un stage antérieur** (complet ou inachevé : bénéfice acquis limité exclusivement à la saison suivante (Exemple : 1^{ère} participation en 17/18 acquis validé jusqu'en 18/19)

Coût de la formation : 80,00 €

Exigible lors de l'inscription (chèque libellé au CD 37, une facture sera ensuite délivrée)



Formation animateur Mini - Arbitre Club



PHOTO

FICHE D'INSCRIPTION

(à adresser au Comité pour le 05 octobre 2019)

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : .../.../....



:.../.../.../.../....

Email obligatoire:

Adresse :

Code postal :

Ville :

Club :

N° de Licence :

Formation antérieure :

Stages, diplômes :

.....

.....

Clubs entraînés et saisons :

.....

.....

Pourquoi faites-vous cette formation :

Pour la partie Entraîneur

Pour la partie Arbitre

Pour les deux

Avis du Président de Club :

Maison des Sports – BP 100 – Z.A Papillon, rue de l'Aviation – 37210 PARCAY-MESLAY

Tél : 02 47 40 25 24 – Fax : 02 47 40 25 23

Permanences : du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00